

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2015

Le Conseil Municipal de Charbonnier les Mines s'est réuni le 16 juillet 2015 sous la présidence de M. Pascal Berthelot, Maire.

Etaient présents : M. BERTHELOT Pascal, Maire, M. PAULET Sébastien, Mme MESTRE Hélène, M. ZAJIC Gilles, Mme JACQUET Marie-Laure, Maires Adjoints, M. LOINTIER Jean-Michel, M. PELISSIER Philippe, M. VALLON Jérôme, Mme BINET Marilyn, M. MARQUES Adelino, Mme SOUSA Noémie.

Absents : M. BESSON Nicolas (qui a donné procuration à M. ZAJIC Gilles), M. FARY Jean-François (qui a donné procuration à M. PAULET Sébastien), M. ANASTACIO José (qui a donné procuration à M. BERTHELOT), Mme LAVIE-JAFFEL Nathalie.

Secrétaire de séance : Mme MESTRE Hélène.

Avant d'aborder les différentes questions à l'ordre du jour, le maire a donné lecture du compte rendu du 15 juin 2015 qui a été approuvé à l'unanimité.

**PROJET DE P.P.R.M. : L'ETAT IMPOSE SES REGLES ARBITRAIREMENT
ou**

**PROJET DE P.P.R.M. : DIALOGUE DE SOURDS ENTRE L'ETAT ET LES
COMMUNES**

ou

**PROJET DE P.P.R.M. : UN EXCES DE PRECAUTIONS DOIT-IL ENTRAVER
LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES COMMUNES ?**

1. PROJET DE PLAN DE PREVENTION DES RISQUES MINIERES DU BASSIN HOUILLEIR DE BRASSAC LES MINES

Le Conseil rejette en bloc le règlement élaboré par l'Etat dans le projet de PPRM, souhaite être associé à l'écriture d'un nouveau règlement qui porte sur des risques avérés, en fonction de l'état du sol en 2015 et se réserve le droit de porter l'affaire en justice si la Commune n'était pas entendue par les services de l'Etat.

1. AFFAIRES SCOLAIRES

Le Maire informe les élus du nombre d'inscrits pour la prochaine rentrée scolaire : 120 enfants. L'école de Charbonnier les Mines a été labellisée école E3D en Juin 2015 grâce à un projet pédagogique qui s'inscrit dans une démarche de développement durable. Après un avis favorable de l'inspecteur de l'éducation nationale, le PEDT doit recevoir l'avis de la direction départementale de la cohésion sociale avant sa validation définitive.

2. RAPPORT ANNUEL 2014 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS DU SICTOM

Le Conseil prend acte du rapport annuel, année 2014, établi par le SICTOM d'Issoire - Brioude, sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets du SICTOM.

3. REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT 2015

Le Conseil décide de maintenir les tarifs de la redevance d'assainissement pour l'année 2015 comme suit :

- part fixe : 5 €
- part variable : 1 € par m³ d'eau consommée.

4. MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LEMBRON VAL D'ALLIER

Le Conseil approuve les modifications statutaires suivantes de la CCLVA :

L'ajout de la mention "Etudes préalables, conventionnement et animation ou tout dispositif s'y substituant" dans le cadre de la compétence "Politique du logement et cadre de vie" et l'ajout de la mention "Action de médiation des patrimoines dans le cadre du conventionnement du label Pays d'art et d'histoire attribué par l'Etat" dans le cadre des compétences facultatives.

Ses modifications sont rendus nécessaires car le pays d'Issoire Val d'Allier sud va évoluer en PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural).

5. NOUVELLES ADHESIONS A L'EPF-SMAF

Le Conseil donne son accord à l'adhésion à l'EPF-SMAF des communes suivantes :

- **COUTANSOUZE** (Allier), par délibération du 16 janvier 2015,
- **MONTMAROULT** (Allier), par délibération du 24 mars 2015,
- **CRAPONNE SUR ARZON** (Haute Loire), par délibération du 14 avril 2015,
- **MASSIAC** (Cantal), par délibération du 18 mai 2015,
- **SAINT ETIENNE DE MAURS** (Cantal), par délibération du 28 mai 2015,

des communautés de communes du :

- **PAYS DE SALERS** (Cantal), composée des communes de Ally, Anglards de Salers, Barriac-Les-Bosquets, Besse, Brageac, Chaussenac, Escorailles, Fontanges, Freix-Anglards, Gircols, Le Falgoux, Le Fau, Le Vaulmier, Pleaux, Salers, Saint Bonnet de Salers, Saint Cernin, Saint Chamant, Saint Cirgues de Malbert, Saint Illide, Saint Martin Cantales, Saint Martin Valmeroux, Saint Paul de Salers, Saint Projet de Salers, Saint Vincent de Salers, Sainte Eulalie, Tournemire, par délibération du 15 décembre 2014,
- **PAYS DE MAURIAC** (Cantal), composée des communes de Arches, Auzers, Chalvignac, Drugeac, Jaleyrac, Le Vigean, Mauriac, Meallet, Moussages, Salins, Sourniac, par délibération du 23 mars 2015,

des syndicats :

- **Intercommunal d'Adduction d'Eau de la Région de Mauriac** (Cantal) composé des communes d'Anglards de Salers, Arches, Jaleyrac, Le Vigean, Mauriac, Salins et Sourniac, par délibération du 24 avril 2015,
- **Des Eaux de Drugeac-Saint Bonnet de Salers** (Cantal), composé de ces deux communes, par délibération du 29 avril 2015

6. CREATION D'UNE COMMISSION SCOLAIRE ET EXTRA SCOLAIRE

Le Conseil décide de créer une commission chargée d'examiner les problèmes liés aux T.A.P., à la cantine, aux affaires scolaires et extra scolaires, composée de Marie-Laure JACQUET, Nicolas BESSON, titulaires et Sébastien PAULET, Marilyn BINET, suppléants, le Maire présidant celle-ci.

7. QUESTIONS DIVERSES

Le Maire informe le conseil municipal d'une journée de mobilisation organisée le samedi 19 septembre 2015 par l'Association des Maires de France pour protester contre la baisse des dotations de l'Etat.

Il indique que le dossier de modification du Plan local d'Urbanisme est en cours d'achèvement.

Le président de la Communauté de Communes Lembron Val d'Allier serait favorable à céder la partie de terrain qui permettra la liaison entre le futur éco quartier et le quartier commercial. Le Conseil donne son accord à la condition que la cession intervienne à l'euro symbolique, la commune prenant en charge les frais d'arpentage et de notaire.

Une rencontre a eu lieu en Mairie avec un responsable de la Direction Postale sur le projet de transformation d'agence postale. Le Conseil souhaite que le projet élaboré par la Poste soit présenté en conseil municipal.

Le Maire adjoint informe les élus que le cabinet de la Présidence de la République accepte de recevoir les enfants du CMJ pour une visite du palais de l'Elysée. Date à définir.

En accord avec le chef des sapeurs pompiers, compte tenu de l'état de sécheresse, la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice ont été reporté au 5 septembre 2015.

La Commune a accepté de prendre en charge le coût de la formation d'artificier de 2 pompiers, il y aura gratuité pour une 3ème personne.

La cuve à gaz est installée au stade. Les nouveaux bancs ont été posés.

Les travaux au carreau de la Mine ont débuté. Des coûts supplémentaires sont à prévoir. Une modification du chemin autour du parking a été nécessaire en raison d'un problème de pente. De plus, selon les indications de la DDT et de la DREAL, le bassin de rétention sera plus important.